

## Châtillon-sur-Loire

### Véronique Zecevic, une femme de verre

#### AGENDA



#### La République du Centre

**Rédaction, administration.** — 14, rue Victor-Hugo, B.P. 54, 45500 Gien  
02.38.29.85.85.  
Fax : 02.38.29.85.86.  
Adresse électronique : [agence.gien@larep.com](mailto:agence.gien@larep.com)  
**Publicité, annonces.** — Alliance Média, 14, rue Victor-Hugo 45500 Gien  
02.38.67.28.69.  
Fax : 02.38.67.11.32.

#### Urgences

<b>Urgences médicales.</b> — Samu, 24 heures sur 24	15.
<b>Pompiers.</b>	18.
<b>Polyclinique Jeanne d'Arc.</b>	02.38.37.64.00.
<b>Centre hospitalier.</b> — Urgences	02.38.29.38.38.
— Maternité	02.38.29.38.29.
<b>Gendarmerie.</b>	17 ou 02.38.05.11.30.
<b>Police municipale.</b>	02.38.67.21.84.
<b>EDF</b>	08.10.33.30.45.
<b>GDF</b>	02.38.85.20.30.

#### Infos Loisirs

<b>Musée International de la Chasse</b>	02.38.67.69.69.
<b>Office de tourisme</b>	02.38.67.25.28.
<b>Piscine</b>	02.38.67.69.54.
<b>Château de La Bussière</b>	02.38.35.93.35.
<b>Château de Saint-Brisson-sur-Loire</b>	02.38.36.71.29.

#### CINÉMA

**Le Club (02.38.38.20.00).** — « Hitman », à 20 h 30 ;  
« Je suis une légende », à 14 h 30 ; « Il était une fois »,  
à 16 h 30.  
**Le Sully (08.92.68.69.26).** — Fermeture hebdomadaire.

#### COTE DE LA LOIRE

> Observée le 26 décembre 2007 :  
Châtillon : - 0,20 ; Gien : 0,30 ; Orléans : 0,10.  
> Prévues aujourd'hui :  
Châtillon : - 0,20 ; Gien : 0,30 ; Orléans : 0,10.  
> Prévues demain :  
Châtillon : - 0,30 ; Gien : 0,30 ; Orléans : 0,10.

■ **Véronique Zecevic est artisan verrier et s'est installée à Châtillon, tout en ayant un atelier à Paris. Après un licenciement économique, cette bricoleuse de génie s'est reconvertie... avec un certain succès.**

Véronique Zecevic est artisan verrier. Propriétaire depuis quelques mois d'une maison à Châtillon, elle fait chaque semaine la navette entre les bords de Loire et sa boutique parisienne qui porte le nom d'« Éclat de verres ».

« Pour faire ce métier, il faut être passionné et avoir un grain, sinon, ce n'est pas la peine », dit Véronique Zecevic. Passionnée, elle l'est sans aucun doute. L'aventure a commencé pour elle en 2002 avec le dépôt de bilan de l'entreprise dans

laquelle elle travaillait. Bricoleuse de génie, maniant avec autant d'aisance le tissu ou la peinture, elle voue un amour particulier au verre.

#### Une formation de neuf mois

Son licenciement économique lui donne l'occasion de se lancer « après avoir réfléchi à trois fois et même à dix » dans l'artisanat d'art du vitrail.

Elle se lance alors dans une formation de neuf mois chez un maître verrier pour apprendre la technique du vitrail classique avec montage au plomb et l'utilisation des émaux, puis en 2003, une formation à la fusion du verre, à la frontière belge, au musée du verre de Sars Poterie, auprès de maîtres verriers et artisans passionnés et très réputés, où elle affine sa technique et vérifie la force de sa passion.

« J'ai suivi ces formations dans

le but de m'installer bien sûr, mais une fois que l'on a appris et que l'on sait, il reste à passer le pas », se rappelle Véronique Zecevic. Le « pas », elle le passe en juillet 2004 en ouvrant son propre atelier baptisé « Éclat de verres » dans le neuvième arrondissement de Paris. Restait à se faire connaître et reconnaître. Ce qui ne tarda guère.

Reconnue par ses pairs, elle a la grande satisfaction de faire partie des ateliers d'art de France, label attribué aux artisans d'art pour la qualité de leur travail dans le respect d'un savoir-faire français ancestral.

En 2002, l'artiste expose à la Biennale internationale du vitrail puis dans le cadre du « parcours créateurs » aux Galeries Lafayette en avril 2005. Ses œuvres sont présentées à la foire de Paris en 2005, 2006 et 2007, ainsi qu'au car-

rousel du Louvre en janvier 2006. En septembre 2007, l'artiste est invitée sur le plateau de l'émission « Déco huit » sur la chaîne Direct 8. En janvier 2008, les professionnels retrouveront ses vitraux au salon Mai-son et Objets à Villepinte.

#### Sa propre ligne

Son leitmotiv étant le sur mesure du verre, Véronique Zecevic ne travaille que sur commande. Une fois que les clients ont fait leur choix parmi les modèles exposés dans sa boutique, elle réalise sur mesure miroirs, luminaires, appliques, pare-douche ou cloisons de séparation et bien sûr, habillages de fenêtres avec une prédilection pour le style Art Déco. Parmi ses multiples projets, elle envisage de développer sa ligne de mobilier et de luminaires : tables basses avec plateaux et piétement en verre, plateaux de bar et grandes colonnes lumineuses de deux mètres, dont Roger Brinon, ferronnier châtillonnais, réalisera les structures.

Véronique a dévoilé pour la première fois ses œuvres aux Châtillonnais lors de la manifestation des « Arts dans la rue » qui a eu lieu en août dernier à Châtillon. Les démonstrations de fabrication de vitraux qu'elle présentait sur son stand ont séduit plus d'un promeneur. À partir de janvier, Véronique Zecevic proposera des stages d'initiation au montage de vitrail et d'approche de la fusion dans son atelier parisien. Bientôt des stages identiques à Châtillon ?

Nathalie Gosselin.

> Éclat de verres, 12, rue Hippolyte-Lebas, 75009, Paris. Tél./fax : 01.48.78.05.97. Site Internet : [www.eclat-de-verres.com](http://www.eclat-de-verres.com)  
Courriel : [vezec@eclat-de-verres.com](mailto:vezec@eclat-de-verres.com)



Véronique Zecevic est une passionnée du verre, matière dont elle a paré sa salle de bain.

## Canton de Gien

### Saint-Martin-sur-Ocre

#### La commune approuve le projet « La Loire à vélo »

##### Au conseil municipal de Saint-Martin-sur-Ocre.

Séance du 14 décembre.

**Contrat d'alternance avec la Maison familiale rurale de Gien.** — Le conseil accepte de prendre en stage par alternance Axel Bailly pendant l'année scolaire 2007/2008, au service technique de la commune, dans le cadre d'une formation en milieu professionnel.

##### Convention Loire à Vélo.

— Dans le cadre de la réalisation de l'aménagement définitif de l'itinéraire cyclable entre Tavers et Mareau-aux-Prés et

entre Sandillon et Beaulieu-sur-Loire, le conseil autorise la signature de la convention entre la commune et le département du Loiret. Le financement de cette opération est à la charge du département et de la région Centre.

**Réseau d'eaux pluviales rue des Grandes-Vignes.** — Préalablement aux travaux, il est décidé de lancer un concours de maîtrise d'œuvre pour choisir le bureau d'études chargé du suivi des travaux.

**Encombrants.** Prochain passage prévu le 24 janvier. Inscription en mairie avant le 21 janvier.

### Saint-Gondon

**Mairie.** Elle reste ouverte aux horaires habituels, sauf les 27

et 28 décembre ; les 2 et 5 janvier, le matin. Le 31 décembre, le secrétariat fermera à 17 heures au lieu de 18 heures.

### Poilly-lez-Gien

#### CONSEIL MUNICIPAL

#### Un projet de logements sociaux rue du 11-Novembre

Séance du 23 novembre.

**Logements rue du 11-Novembre.** — Les terrains nus encore disponibles sont rares dans le cœur du village. Le maire informe l'assemblée qu'il existe rue du 11-Novembre des parcelles cadastrées d'une superficie de 3.074 m<sup>2</sup> disposant de tous les réseaux, inscrites en zone UCI du P.O.S. et placées exactement dans un espace répondant à la majeure partie des demandes de première nécessité : docteur, pharmacie, Intermarché, écoles... Or, on peut constater une réelle demande, notamment des personnes âgées souvent seules ou des jeunes couples qui souhaitent s'installer ou demeurer sur la commune. Sur une telle parcelle, une dizaine de

logement sociaux pourraient voir le jour. La commune a un parc de logements de cette nature limité et cette opportunité lui permettrait de l'élargir. Ayant identifié cette « dent creuse », le maire a noué des contacts avec les propriétaires de la parcelle et la société Hamoval d'HLM de Montargis. Le projet a paru réalisable et les relations ont permis d'engager une première négociation. D'autres discussions sont intervenues, mais finalement rien n'a pu être conclu. Le maire présente le dossier d'enquête parcellaire et d'utilité publique, notamment la notice explicative qui expose les démarches entreprises et les effets de cette situation de blocage sur le développement de la commune. Le conseil décide de solliciter le préfet en

vue de l'ouverture d'une enquête conduisant à la déclaration d'utilité publique et parcellaire de l'opération.

**Travaux.** — La commission permanente du conseil général a accordé à la commune une dotation de 16.236 € pour des travaux d'un montant de 46.088,80 € destinés à l'aménagement piéton route des Riots (trottoirs) : rue du Village pour remédier à l'envahissement d'une végétation touffue qui oblige les piétons à marcher sur la route : 41.344,38 € HT ; la refonte de la signalisation verticale de la commune : 4.744,42 € HT. Le conseil, après en avoir délibéré, accepte la dotation allouée.

**Classe de neige.** — Le conseil fixe la participation de la com-

mune pour la classe de neige organisée à Sollières du 6 au 19 janvier à 386 € par élève.

**Subvention.** — Le conseil demande une subvention au conseil général (fonds d'accompagnement culturel aux communes) pour organiser une soirée « spectacle cabaret » le samedi 15 mars avec l'association Zingophonia.

**Etrier Wallon.** — Le conseil renouvelle la location de la parcelle à M. et Mme Lelong de l'Etrier Wallon.

**Columbarium.** — Le maire présente trois devis. Le conseil, après avoir choisi le prestataire, décide que dès que la pose du second columbarium sera effectuée, l'aménagement du jardin du souvenir sera fait soit par les services techniques, soit par une entreprise privée.